

Accidents de table à langer chez le nourrisson en France métropolitaine

Données de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
EPAC 2004-2012

Source de données

Les accidents impliquant une table à langer ont été décrits à partir des données 2004 à 2012 de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC). Cette enquête repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans certains hôpitaux en France*. Les données, collectées de façon exhaustive, portent sur la personne accidentée (âge, sexe, résidence), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, produits ou objets impliqués), les lésions, les parties lésées et la prise en charge de l'accidenté. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, puisque le nombre de services d'urgence participant à la collecte, une dizaine en France métropolitaine, est très limité par rapport à l'ensemble des services d'urgence en France (plus de 600).

Sélection des accidents liés aux tables à langer chez les nourrissons dans EPAC 2004-2012

Les accidents liés aux tables à langer chez le nourrisson ont été sélectionnés à partir du produit : F0010 « Table à langer », ou lorsque le groupe de mots « table à langer » apparaissait dans le texte descriptif de l'accident, chez les nourrissons (jusqu'à 2 ans révolus).

Résultats

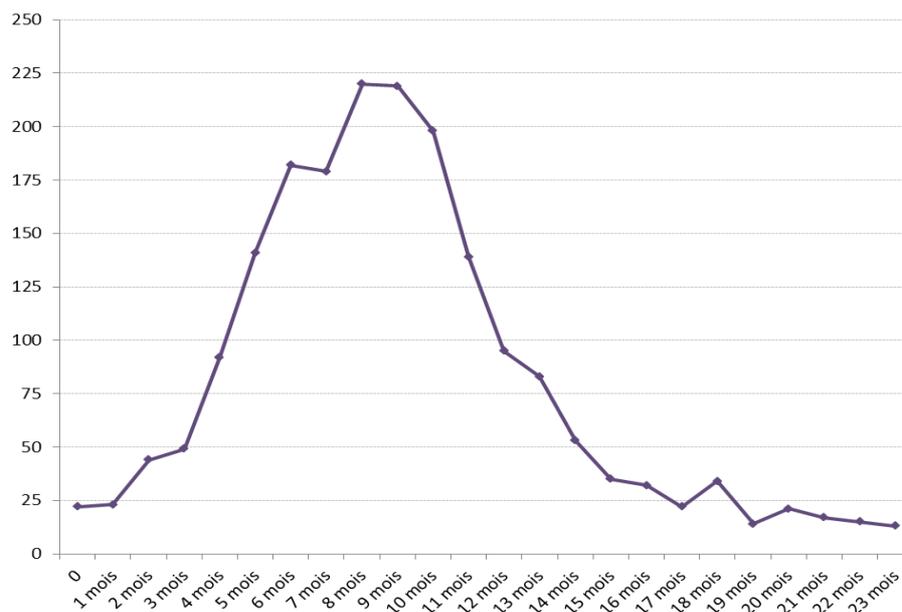
Parmi les 957 215 accidents de la vie courante, dont 98 178 chez les 0-2 ans de la base EPAC 2004-2012 de France métropolitaine, une table à langer était impliquée dans 2 014 accidents.

Age et sexe

Ces 2 014 accidents concernaient 1 016 garçons et 997 filles (1 observation manquante), soit un sex ratio G/F = 1,02. Ces accidents étaient plus fréquents chez les enfants de moins de 1 an (1 509, soit 75 %), puis entre 1 an et 2 ans (434, soit 22 %) et entre 2 et 3 ans (71, soit 3 %). La moitié de accidents impliquant une table à langer sont survenus chez les enfants entre 6 et 10 mois (998 accidents, soit 50 %). Voir figure1.

* Entre 2004 et 2012 les établissements qui ont collecté des données en France métropolitaine sont : le Groupe hospitalier du Havre, les CHU de Bordeaux, Cochin à Paris, Limoges, la Timone à Marseille, les CH à Annecy, Besançon, Béthune, Blaye, Fontainebleau, Vannes, Verdun et Versailles.

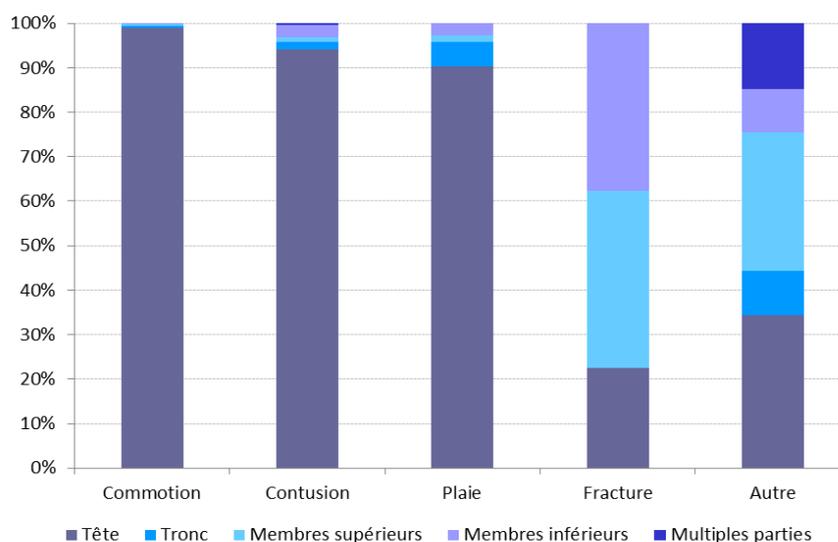
Figure 1 : Répartition selon l'âge en mois des AcVC impliquant une table à langer chez les nourrissons de moins de 24 mois. EPAC 2004-2012, France métropolitaine.



Mécanisme, lésion et partie lésée

Le principal mécanisme accidentel était une chute dans 97 % des cas, un coup dans 2 % des cas. Concernant les lésions, 40 % (792 cas) étaient des commotions, 48 % (947) des contusions, 5 % (98) des fractures, 4 % (72) des plaies et 4 % (72) d'autres lésions (luxations, entorses, lésions de tendons, etc.). La partie lésée la plus souvent atteinte était la tête, dans 91 % des cas, suivie des membres inférieurs et supérieurs, dans 3,7 % des cas pour chacune des deux localisations. Les commotions et contusions de la tête ont représenté 1 673 accidents (figure 2).

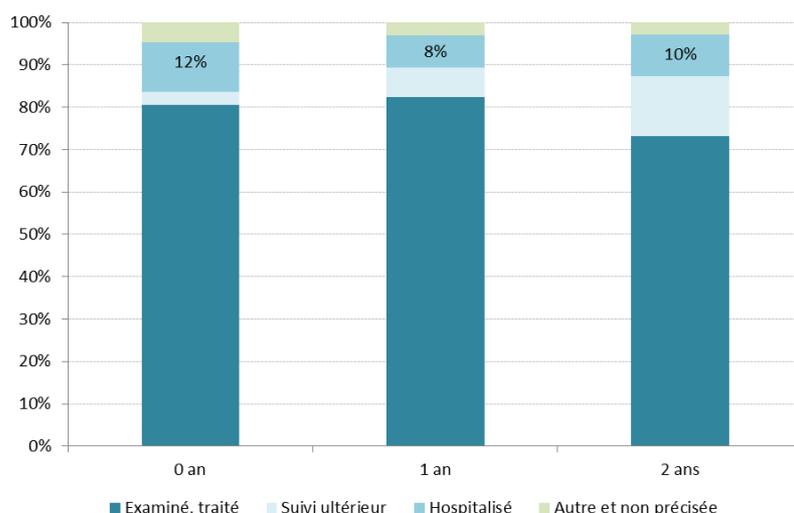
Figure 2. Répartition des lésions dus à des accidents impliquant une table à langer selon la partie lésée. EPAC 2004-2012, France métropolitaine.



Prise en charge des accidentés

A la suite de leur passage aux urgences, 84 % des enfants (soit 1 625) sont retournés à domicile après avoir été examinés et traités, sans suivi ultérieur ; 4 % (86) ont été suivis à l'hôpital ou chez un médecin en ville, et 11 % ont été hospitalisés (soit 217 enfants). Les accidents impliquant une table à langer apparaissent plus graves au regard de la proportion d'enfants de moins de 3 ans hospitalisés après un AcVC (6,8 %). Les enfants de moins de 1 an ont été plus souvent hospitalisés (12 %) que ceux de 1 et 2 ans (figure 3). La durée moyenne des hospitalisations était de 1,9 jours (avec un maximum de 61 jours).

Figure 3. Prise en charge pour un AcVC impliquant une table à langer, selon l'âge, EPAC 2004-2012, France métropolitaine.



Incidence annuelle

À partir des résultats d'EPAC, une estimation de l'incidence annuelle des accidents impliquant une table à langer a été faite pour l'année 2010. En tenant compte des données de population de l'Insee et des estimations connues sur les incidences d'AcVC chez les enfants en France métropolitaine, il y aurait eu en 2010, près de 2,6 accidents avec table à langer pour 1 000 enfants de moins de 3 ans. Ce taux d'incidence représenterait donc chaque année près de 6 000 accidents nécessitant un recours aux urgences.

À titre de comparaison, une étude menée en Grèce en 2004 rend compte d'un taux d'incidence de chute de table à langer de 4 pour 1 000 chez les enfants de moins de deux ans (Dedoukou X, Spyridopoulos T, Kedikoglou S, Alexe DM, Dessypris N, Petridou E. Incidence and Risk Factors of Fall Injuries Among Infants, A Study in Greece. Arch Pediatr Adolesc Med. 2004;158:1002-6.).
